CREUSE

La Souterraine se dote d'une piscine paysagère

a communauté de communes du pays sostranien (La Souterraine, Creuse), présidée par Jean-François Muguay, a lancé ce printemps. pour une durée de dix-huit mois, le chantier d'une piscine intercommunale, confiée au cabinet d'architectes M. Blanchet Associés (mBa) à Clermont-Ferrand (mandataire), associé au cabinet Spirale de Limoges. Le site semi-urbanisé, à dominante boisée, est situé à proximité de la piscine actuelle, d'un gymnase et d'un établissement scolaire, au sein d'une zone d'habitation résidentielle.

Végétalisation

«L'observation attentive de l'environnement urbain et du paysage nous a conduits à implanter le projet en parallèle au boulevard du 8 Mai 1945, afin de dégager au maximum l'ouverture sur les bois tout en structurant le bâti, en renforçant le traitement urbain de la voie, et en préservant le foncier, explique
Christian Blanchet, architecte de
l'agence mBa. Le bâtiment central, simple et compact, s'inscrit
dans l'environnement naturel,
semi-urbain.» Les toitures
légèrement courbées, en forme
de shed, font écho au vallonne-

ment du terrain qui entoure le

bâtiment. Le complexe de toiture

est en bac acier associé au verre

cellulaire ou à une membrane

Le bâtiment central, simple et compact, s'inscrit dans l'environnement naturel.

FICHE TECHNIQUE Maîtrise d'ouvrage:
communauté de commune du pays
sostranien. AMO: Somival. Maîtrise
d'œuvre: mBa (mandataire), Spirale.
VRD Ingénierie, Emmanuel Brunner
(paysage), Cabrol Betoulle (structures),
Soreib (fluides), IFTC (économiste), Orféa
(acoustique). Espaces verts: groupement
Colas Sud-Ouest/Poulain. Bâtiment:
groupement Tabard Construction/
Systeau/Magne/Cegelec/Axima Concept.
Montant: 8,37 millions d'euros. Surface:
3 696 m² Shob.

qui permet à certains endroits la végétalisation de la piscine. Le bâtiment est ceint de murs rideaux en aluminium.

«A l'intérieur, poursuit Christian Blanchet, on trouve un bassin de natation homologué de 6 couloirs (25 m) en béton carrelé, un autre bassin de 180 m², séparé en deux zones: l'une dédiée à l'apprentissage de la natation, l'autre aux activités de type aquagym, bébés-nageurs... Et, enfin, une pataugeoire de 35 m². Les gradins sont aménagés en espace pour les visiteurs.» A l'extérieur, une terrasse végétalisée assure l'indispensable prise de soleil. Faute de subventions européennes, le projet a subi des modifications de dernières minutes: l'espace détente, le saunahammam et le toboggan ont été supprimés. ■ Bertrand Escolin

26 septembre 2014 _ LE MONITEUR